

## 6 mois à 1 an avant l'évaluation

- Informer les professionnels de la démarche
- Faire une évaluation à blanc pour avoir un état des lieux clair et objectif ainsi qu'un plan d'actions si nécessaire
- Préparer les éléments de preuve
- Nommer un référent qualité
- Suivre le plan d'actions mensuellement, s'assurer que les 18 critères impératifs soient validés et connus

## 3 à 6 mois avant l'évaluation

- Contacter les organismes évaluateurs habilités par le Corfac (devis et délais d'intervention)
- Choisir l'organisme
- Échanger avec l'organisme pour fixer les dates et modalités d'intervention

## 1 à 2 mois avant l'évaluation

- Choisir les lieux de rencontre, réserver et aménager la salle, programmer le nettoyage, commander les repas
- Rappeler aux professionnels, personnes accompagnées et proches la visite par voie d'affichage, information en réunion, courrier...
- Imprimer la grille spécifique CVS et la leur remettre afin qu'ils puissent se familiariser avec les questions et le vocabulaire
- Identifier les professionnels ainsi que la gouvernance à rencontrer et les informer
- Identifier les habitants à rencontrer et recueillir les consentements

## La semaine précédant l'évaluation

- Vérifier que la salle soit prête
- Veiller à ce que les professionnels et parties prenantes soient tous informés des dates et horaires de visites (surtout pour les rendez-vous)

## Le jour de l'évaluation

- S'assurer que les évaluateurs soient attendus et que la salle soit disponible
- Dédier du temps pour accompagner l'évaluateur et libérer les professionnels concernés afin qu'ils puissent participer aux temps d'échange (planning communiqué en amont)